06.34.67.04.17
WWW.COINFOIREUX.COM
COIN FOIR'EUX

NOUVEAU PARCOURS

BALADE MOTO ET MOB

27 JUILLET, DÉPART DE MAILLEZAIS

AU PROFIT D'UN HOPITAL POUR LES ENFANTS

SUIVI DU CONCERT ORGANISÉ PAR LE COIN FOIR EUX

Un Hôpital Pour Les Enfants

Association COIN FOIR'EUX

DÉROULEMENT DE L'APRÈS-MIDI

- Les motos et les mobylettes empruntent deux circuits différents (pose en commun)
- **Contrôle des inscriptions et briefing à 14h, départ à 15h30 - Rue de l'Église à MAILLEZAIS (85)**
- Un brassard vous sera fourni: PORT OBLIGATOIRE !!!
- La station essence du **garage de l'Abbaye** sera ouverte pour vous de 14h00 à 15h00
- Brioche et verre de l'amitié offerts à mi-parcours. Buvette à l'arrivée vers 18h30

BULLETIN D'INSCRIPTION

Si vous avez besoin d'autres bulletins, il est possible de l'imprimer en A4 sur www. Coinfoireux.com

L'inscription est obligatoire avant le 20 juillet 2019. Pas d'inscription sur place. Convoi de 300 motos maximum
Les renseignements sur le présent bulletin doivent être lisibles et complets. (Refus d'inscription dans le cas contraire)
L'inscription doit être **IMPERATIVEMENT** signée et accompagnée du paiement par chèque bancaire à l'ordre de :

« association coin foir'eux ».

Un sms ou mail de confirmation sera envoyé aux participants à la réception de leur inscription

MOTOS : Véhicules à 2 ou 3 trois roues – 125cm3 mini	MOBYLETTES : 50cm3 et 80cm3

Je viens à la balade uniquement : 4€ par casque ☐ EN MOTO ☐ EN MOBYLETTE
Je viens à la balade et au concert : 19€ par casque (1 boisson gratuite) ☐ EN MOTO ☐ EN MOBYLETTE

Nom :……	Prénom :……
Ville :……	Code Postal : ……
Mail :……	Passager : ☐ OUI ☐ NON

Marque du véhicule :……	Modèle :……
Immatriculation :……	N° de permis :……
Compagnie d'assurance :……	N° de contrat :……

J'atteste, par la présente, de la conformité des renseignements ci-dessus et m'engage à respecter le code de la route durant l'événement, ainsi que les règles de sécurité mises en place par l'organisation édictées dans le règlement ci-dessous. Je certifie que mon véhicule respecte les lois et normes en vigueur.

RÈGLEMENT

Assurance :
L'association Coin Foir'eux et leurs membres déclinent toute responsabilité des dégâts matériels et corporels qui pourraient survenir durant la durée de la balade. Tout véhicule participant doit posséder sa propre assurance.

Comportement pendant la randonnée :

- Respecter le code de la route. Contrôler sa vitesse et respecter les distances de sécurité
- Écouter les consignes des jalonneurs (porteurs d'un gilet jaune) qui seront là pour encadrer le convoi.
- Conserver sa place durant le parcours. Seuls les jalonneurs peuvent remonter le convoi et donc dépasser.
- Faire attention aux jalonneurs susceptibles de remonter le convoi et de s'y insérer.
- En cas de panne ou d'arrêt d'urgence, seuls les jalonneurs s'arrêtent pour sécuriser le randonneur. Un fourgon suit le convoi pour porter assistance.

STRICTEMENT INTERDIT !!: Burn, wheeling, rupture, consommation d'alcool pendant toute la durée du parcours

Fait à……..…….. Le ..…../…...…/2019 **Signature** :
Demande de renseignements : 📧: randomotocoinfoireux@gmail.com

Bulletin à envoyer à :

Yves RACAPÉ : 39 Rue de l'Abbaye 85420 MAILLEZAIS - 02.51.87.25.02
Lionel ABELARD : 42 Rue de l'Ecu 85420 MAILLEZAIS - 06.32.54.45.80
Charlotte GOGUET : 10 Cité de la Petite Groie 85770 LES VELLUIRE SUR VENDEE – 06.29.49.24.60